INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE DE SAINT GERMAIN DU BOIS

Les inscriptions pour la rentrée 2024/2025 concernent les enfants nés en 2021.

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle se fait en **deux temps**.

1- Vous devez d'abord contacter la mairie de Saint Germain du Bois par téléphone au 03 85 72 01 47 afin de <u>prendre un rendez-vous</u>. Un dossier d'inscription vous sera transmis. Vous serez ensuite reçu à la mairie mercredi 27 mars 2024 de 9h30 à 11h30, le samedi 30 mars 2024 de 9h30 à 11h30, le mercredi 3 avril 2024 de 9h30 à 11h30 ou le samedi 13 avril 2024 de 9h30 à 11h30. Il vous sera alors remis un certificat d'inscription.

2- Vous devez ensuite contacter **l'école maternelle par téléphone au 03 85 72 00 52 ou par mail à l'adresse 0711417e@ac-dijon.fr** afin de retirer le dossier d'inscription de votre enfant. Le dossier complété devra être remis à l'école maternelle par mail (de préférence) ou éventuellement par courrier <u>au plus tard le mardi 30 avril 2024.</u>

Il vous sera demandé de fournir à l'école les documents suivants :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- les photocopies de toutes les pages de vaccinations du carnet de santé (attention désormais 11 vaccins sont obligatoires : diphtérie, tétanos, poliomyélite, haemophilius influenzae B, coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, méningocoque C, pneumocoque).
- les photocopies des pages parents et enfants du livret de famille

Des journées de rencontre et de visite de l'école vous seront proposées en mai ou juin.

Merci d'en parler aux parents concernés que vous connaissez.

La directrice,

Isaline Da Costa Pinho.